

et une déclaration relative aux questions dont on discute maintenant de façon concrète avec les provinces sont évidemment très différentes l'une de l'autre; aussi, puis-je demander tout d'abord au ministre des Finances, et ensuite au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social s'ils s'engagent à faire à la Chambre une déclaration concernant leurs entretiens avec leurs homologues des provinces sur ce sujet?

**L'hon. M. Benson:** Monsieur l'Orateur, ma proposition aux provinces est essentiellement la même que celle faite en 1966 par le ministre des Finances d'alors.

**M. Lewis:** Mais on devrait nous l'exposer.

**L'hon. M. Benson:** Je n'ai pas sensiblement modifié la proposition. J'ai signalé quelques pages du *hansard* au chef de l'opposition et j'aimerais que le député les consulte aussi. On y décrit les programmes en question. En outre, qu'il consulte la loi sur les soins médicaux et ses dispositions.

**M. G. W. Baldwin (Peace River):** Monsieur l'Orateur, je veux poser une question supplémentaire au ministre des Finances. Par souci de permettre au gouvernement et aux provinces de connaître en tout temps, de façon minutieuse et précise, le coût de ces programmes, le ministre consentirait-il à leur prêter ses ordinateurs?

**L'hon. M. Benson:** Monsieur l'Orateur, je le ferais volontiers si elles en ont besoin.

[Français]

### LES FINANCES

#### QUESTION RELATIVE À UN PRÊT POSSIBLE À L'HYDRO-QUÉBEC

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. André Fortin (Lotbinière):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Finances.

Étant donné que le gouvernement canadien a prêté à la Commission hydro-électrique de Terre-Neuve la somme de 32 millions de dollars à un taux d'intérêt de 5½ et de 5¾ p. 100 par année, comme l'atteste la page 2201 du compte rendu officiel des Débats de la Chambre des communes, et que l'Hydro-Québec vient de lancer une émission d'obligations de 50 millions de dollars, le gouvernement canadien se propose-t-il d'assurer les mêmes facilités à l'Hydro-Québec, à un taux équivalant à celui de Terre-Neuve?

[Traduction]

**L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, j'aurais voulu d'abord en

être certain mais, sauf erreur, les prêts consentis à Terre-Neuve relèvent de la loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique, loi adoptée à cette fin par le Parlement et qui stipule les modalités des prêts destinés à ce secteur particulier. Ce programme de mise en valeur vise naturellement à stimuler l'expansion économique des provinces atlantiques et à redresser les disparités régionales.

### LA CITOYENNETÉ CANADIENNE

#### LES PRIVILÈGES DES IMMIGRANTS BRITANNIQUES

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. W. B. Nesbitt (Oxford):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État. Voudrait-il dissiper les malentendus et l'incertitude suscités un peu partout par des déclarations qu'auraient faites le ministre et surtout son secrétaire parlementaire, sur les prétendus privilèges accordés actuellement aux citoyens du Commonwealth, quant aux conditions à remplir pour obtenir la citoyenneté canadienne? Ma question s'inspire du fait que le ministre et son secrétaire parlementaire auraient déclaré que les sujets britanniques paieraient...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député a posé sa question. Il veut savoir, j'imagine, si le ministre fera une déclaration à l'appel des motions.

**M. Nesbitt:** Sauf votre respect, Votre Honneur, il serait bien difficile pour le ministre de savoir de quelle déclaration il s'agit, si je n'ajoute pas quelques mots pour expliquer l'essentiel de ma question.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Comme la question a été posée à maintes reprises hier, je suis persuadé que le ministre sait de quoi il s'agit.

**M. Nesbitt:** Ne vous en déplaît, monsieur l'Orateur, selon la déclaration attribuée au ministre la citoyenneté coûterait \$5 aux sujets britanniques alors qu'elle coûte effectivement \$10.

### RADIO-CANADA

#### LA RÉALISATION D'ÉCONOMIES

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État. Étant donné la situation tendue des finances de l'État et les économies qui en découlent dans la distribution des moyens de communication imprimés, comme en font foi les récentes modifications à la loi sur les Postes, le gouvernement a-t-il l'intention